



ICP

UNIVERSITAS
CATHOLICA
PARISIENSIS

Paris

Chaire ICP-ESSEC Entreprises et Bien Commun : Caroline Véran est nommée directrice de programme

Caroline Véran, directrice de l'agence RSE Croissance Bleue, rejoint la Chaire ICP-ESSEC Entreprises et Bien Commun en qualité de directrice de programme. Elle accompagnera les titulaires de la Chaire dans le développement du Programme Ancrage Territorial (2022 - 2024).



Recevez l'actualité de l'ICP !

Je choisis mes centres d'intérêts



RECHERCHE

Caroline Véran accompagnera Emilie Tardivel (ICP) et Maurice Thévenet (ESSEC), titulaires de la Chaire ICP-ESSEC Entreprises et Bien Commun, dans le cadre du Programme Ancrage Territorial. A cette occasion, elle nous a accordé un entretien pour nous exposer les enjeux que cela représente pour les entreprises.

Pourquoi avoir rejoint la Chaire ICP-ESSEC Entreprises et Bien Commun ?

Je crois que **les entreprises ont beaucoup à gagner à dialoguer avec le monde académique**, tout particulièrement sur les enjeux RSE. Mon métier consiste à accompagner les organisations vers un modèle de croissance plus juste, plus durable, davantage tourné vers le bien commun. Les préoccupations éthiques, qui étaient autrefois l'apanage des sages et des politiques, sont devenues celles des entreprises, qui ont aujourd'hui un **rôle-clé à jouer en matière de justice sociale et de transition écologique**. Ce rôle évolue depuis quelques années de manière fulgurante et soulève bon nombre de questions auxquelles ni l'entreprise seule, ni le consultant seul, ni le législateur seul, ne peut répondre. Cette chaire de recherche et de formation offre un espace de pensée et d'expérimentation pluridisciplinaire inédit pour travailler sur ces questions. Quand Emilie Tardivel (ICP) et Maurice Thévenet (ESSEC) m'ont demandé de rejoindre la chaire pour travailler sur l'ancrage territorial, je n'ai pas hésité un instant.

En quoi l'ancrage territorial est-il aujourd'hui un enjeu pour les entreprises ?

Cet enjeu n'est pas nouveau. En revanche, ce qui est nouveau, c'est l'importance stratégique que ce sujet revêt pour les entreprises. Pourquoi ? Parce que le territoire, entendu ici comme bassin de vie, est **le lieu pour agir efficacement et concrètement en faveur du bien commun**. Il est le lieu où les projets se déploient à taille humaine, où les effets des actions menées sont tangibles, palpables, incarnés. À l'échelle territoriale, le greenwashing ou le social-washing n'ont pas de prise ! Il offre aussi un périmètre où l'on peut facilement **mettre en place, tester, expérimenter, innover, mesurer, réajuster**. En bref, aujourd'hui, pas de politique RSE bien construite et réussie sans ancrage territorial.

Quelle est l'ambition de ce programme autour de l'ancrage territorial ?

L'ambition est triple :

Tout d'abord, **développer une véritable recherche pluridisciplinaire autour du concept d'ancrage territorial** en associant des chercheurs de différentes disciplines, des acteurs privés et des acteurs publics. L'objectif ici est de l'aborder comme la contribution des entreprises à une dynamique territoriale de bien commun, dans laquelle les entreprises créent de la valeur partagée.

Ensuite, **féderer les entreprises partenaires** (Saint-Gobain, Korian, Meridiam, Grant Thornton, Bayard et Eurazeo) **autour d'un projet-pilote** mené sur deux ans, qui permettra d'**expérimenter et de mesurer, à l'échelle d'un territoire, leur engagement** sur un ou plusieurs enjeux-clés.

Enfin, partager les résultats de cette recherche dans le cadre d'un **colloque, de publications spécialisées et grand public**, et d'une **charte de l'ancrage territorial** qui articulera les initiatives privées et les dispositifs publics.

> En savoir plus sur la Chaire ICP-ESSEC Entreprises et Bien Commun

Lieu(x) :

Paris

Publié le 19 avril 2022 – Mis à jour le 28 avril 2022

A lire aussi

À LA
UNE

RECHERCHE

Tous les tags